Les Infos du 10e

N° **02 -** Février **2009**

SOMMAIRE

P4
Démocratie locale
Conseil de la Jeunesse
P10
Le10e en mouvement
Ouverture d'un «kiosque» d'accueil et d'information pour les exilés
P14
Culture
Lire dans le 10e
P15
Portrait
Anne Hoguet, une passion à l'œuvre

Ma mairie

PARIS INFO
LE 3975*
***PRIX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE**
PARIS.FR

> LA MAIRIE DU 10e
72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr
L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.
Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION
Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS
Tél. : 01.53.72.10.00
2e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE
1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80 et 11.18
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h.

> BIBLIOTHÈQUE
4e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi et vendredi : 10h à 19h.
Mercredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE
Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4e étage, escalier B.

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10e
Tous les mercredis de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires),

5e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost.
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> HISTOIRE ET VIES DU 10e
4e étage, escalier B.
Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe.
Jeudi : 16h à 19h (sauf vacances scolaires).

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES
Aide pour les démarches des
personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> E.D.I.F.
(Energies Durables en Ile-de-France, Conseil
aux particuliers sur les économies d'énergie)
Le premier lundi du mois de 11h à 13h,
sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10e)
Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Mardi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 16h15,
mercredi et jeudi de 9h à 12h15 et de 14h
à 16h45, sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIATEURS DE JUSTICE
Mercredi de 14h à 17h : Madame Viala,
sans rendez-vous.
Mardi de 14h30 à 16h : Monsieur Colas,
sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL
Questions concernant les impôts locaux.
Lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> AVOCAT
Vendredi de 16h30 à 19h15 (sauf vacances scolaires), sur rendez-vous au 01.53.72.11.42, le matin même à partir de 8h30. Espace Hittorf.

> PACTE DE PARIS (Amélioration de l'habitat)
Vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

> MIRP
(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Mardi de 9h à 13h, sur rendez-vous pris
à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.

Espace Hittorf.

> PÔLE EMPLOI INSERTION
Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)
Jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER
Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de
Défense des Victimes de l'Amiante)
Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)
Mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorff.

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

LES INFOS DU 10e
Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Milena Malenic, Xavier Simonin
Tél. : 01.53.72.10.00
Ont collaboré à ce numéro : Géraldine Biaux,
Pascal Payen-Appenzeller, Gaël de Maisonneuve.
Crédits photographiques : Nicolas Vignot,
Damien Rouvière/DASCO, Michel Tiard,
Emmanuel Naffrechoux, Bernard Pedretti/DVD, Sandrine Derym, Jules Mauger, Corinne Scanvic.
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

L’édito du Maire

Madame, Monsieur,

Le dernier recensement a montré que notre arrondissement avait, comme Paris, gagné des habitants. Ce mouvement est positif, il témoigne de l’attractivité et du dynamisme du 10e. D’autant qu’il s’accompagne d’un rajeunissement très net de la population.

Il exige aussi de développer les services publics municipaux et d’améliorer la qualité de vie dans nos quartiers. Ce sont les objectifs que nous nous sommes fixés pour les années qui viennent. Dès cette année, plusieurs équipements verront le jour dans l’arrondissement et nous lancerons de nouveaux projets.

Pour la petite enfance, les crèches du passage Delessert et de l’ancien hôpital Saint-Lazare ouvriront en 2009, ainsi qu’une crèche associative près de la gare du Nord. Et des travaux importants dans les écoles seront réalisés, en particulier l’agrandissement de l’école Lancry.
L’ancien hôpital Saint-Lazare poursuivra sa transformation, pour pouvoir accueillir également d’ici quelques années un gymnase et une médiathèque.
Quant au projet du « Balcon vert » – jardin qui sera situé le long de la rue d’Alsace, en surplomb des voies de la gare de l’Est – il devrait se concrétiser prochainement avec le lancement des travaux. Je compte sur la SNCF pour que cette réalisation, essentielle tant pour le quartier que pour l’amélioration du lien entre les deux gares, ne prenne plus de retard.

Cette mandature municipale sera enfin marquée par le réaménagement de la place de la République. Nous sommes actuellement dans la première phase de consultation des habitants comme des usagers. Cette période de concertation aboutira à l’établissement d’un cahier des charges à partir duquel la Ville de Paris lancera une procédure de concours.
La perspective d’une reconquête de la place par les Parisiens et de sa mise en valeur est enthousiasmante. Elle concerne directement le 10e arrondissement et pourrait être suivie du réaménagement des Grands boulevards. N’hésitez pas à donner votre avis et vos suggestions pour participer à ce projet phare porté par Bertrand Delanoë et notre équipe pendant la dernière campagne municipale.

Avec mes sentiments dévoués,

Rémi Féraud
Maire du 10e arrondissement

La démocratie locale

Le Conseil de la Jeunesse

D'ARRONDISSEMENT DU 10e

Une instance de démocratie locale pour les jeunes de 13 à 25 ans

Créé en 2002, le Conseil de la Jeunesse a pour fonction d'inclure les jeunes dans la vie démocratique locale. Il offre une voix aux jeunes pour faire connaître leurs besoins, ou donner leur avis sur les choix politiques de la municipalité. Le cadre du Conseil de la Jeunesse permet l'éveil à la citoyenneté des jeunes en leur donnant l'occasion de s'impliquer dans la vie publique de l'arrondissement, de mener à bien des projets qu'ils choisissent et d'apporter leur contribution à l'amélioration de leur cadre de vie. Il semble en effet essentiel d'associer les jeunes aux réflexions qui répondront aux questions qui les concernent, mais aussi à l'ensemble des sujets de notre société.

C'est un outil démocratique supplémentaire au service des Parisiens.
La participation à ce Conseil est basée sur le principe du volontariat, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent dans le 10e arrondissement.

Quelques événements réalisés par le Conseil de la Jeunesse du 10e

Depuis sa création, les jeunes conseillers ont participé à de nombreuses actions comme, à ses débuts, un agenda visant à mieux connaître les institutions, des fresques le long du mur de l'hôpital Saint-Louis et un documentaire à l'occasion de la commémoration des 60 ans de la libération des camps de concentration.

Plus récemment, ils ont réalisé un autre documentaire sur la collecte des déchets intitulé « 24 heures avec les éboueurs ».

Enfin, l'année dernière, dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, le Conseil de la Jeunesse du 10e a organisé une conférence et une exposition sur le thème des enfants soldats.

Les projets en cours pour l'année 2008-2009

Cette année, les jeunes conseillers du 10e, se sont investis dans le travail de la municipalité sur les problèmes liés à l'environnement, et ont décidé de participer à la semaine du développement durable qui se déroulera du 1er au 7 avril.

A cette occasion, ils sont en train de monter deux projets :

- la réalisation d'un micro-trottoir et d'un clip sur les questions du développement durable.

- l'élaboration d'un jeu de piste sur ce thème. Son objectif est de sensibiliser et d'éduquer de façon ludique le public au problème du réchauffement climatique.

Pour plus de renseignements sur le Conseil de la Jeunesse, contactez l'animateur du Conseil.

- Jules Mauger : 01.53.72.10.74 ou jules.mauger@paris.fr

Ce que disent les jeunes conseillers :

« *Le Conseil de la Jeunesse ce sont des rencontres inattendues, des projets toujours plus inventifs quel que soit le*

sujet, qu'importe qu'il traite de l'Art de rue ou des enfants soldats. Ces projets montrent que les jeunes sont un espoir pour notre ville. Un espoir qui pourra apporter de l'innovation pour la vie de notre quartier. Un espoir qui petit à petit fera réellement changer les choses. Il ne vous faut donc qu'un peu de motivation et de la volonté pour participer au Conseil de la Jeunesse qui, au-delà d'être une instance de démocratie participative, vous permet de laisser libre cours à votre imagination...dans la limite d'âge exigée bien sûr !!! »
Lamia, 19 ans.

« Je fais partie du Conseil de la Jeunesse depuis le début de l'année, j'ai 17ans et j'ai toujours voulu m'engager dans une association de quartier, et le Conseil de la Jeunesse propose de monter des projets concrets pour son arrondissement. Cette expérience permet de s'immiscer dans la vie civique et de comprendre le fonctionnement de la démocratie (nous avons participé à la visite de l'Assemblée Nationale et nous pourrons peut-être assister à une séance). Nous sommes actuellement une dizaine de jeunes au conseil du 10e mais nous sommes toujours ouvert à des nouveaux venus pour nous aider dans nos différents projets ! »
Clélia, 17 ans.

Conseils de Quartier

LA NAVETTE « DÉCABUS », **un lien entre les six quartiers du 10e ?**

Lorsque les animateurs de l'équipe d'animation Grange aux belles – Terrage ont contacté en septembre dernier l'ensemble des Conseils de quartier du 10e arrondissement pour proposer le projet de navette « Décabus » adopté par leur conseil le 12 juin, la réaction a immédiatement été celle de l'évidence ! Mais, oui, ce projet était plus que nécessaire. Tout le monde y pensait, mais personne ne l'avait formalisé aussi clairement.

En effet, dans notre cher arrondissement, porte de l'Europe avec ses deux gares TGV et l'arrivée du RER reliant Paris à l'aéroport Charles de Gaulle, nos quartiers restent paradoxalement peu interconnectés les uns aux autres. C'est notamment le cas de Saint-Louis – Faubourg du Temple, très enclavé par la rupture que constitue le canal Saint-Martin. De même, les réseaux actuels de lignes de métro et bus ne relient paradoxalement que peu la Mairie avec le reste de l'arrondissement. Cette difficulté est bien sûr accrue pour les personnes qui ont des difficultés à utiliser le métro et pour lesquelles le maillage actuel des lignes d'autobus oblige à des marches à pied rebutantes, voire impossibles. Outre les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, ce point concerne aussi les femmes enceintes, les convalescents et invalides temporaires et toute autre personne à mobilité réduite.
Ce projet de navette bus, qui parcourrait une dizaine de kilomètres, serait non polluante (traction électrique) et s'intégrerait au réseau actuel de la RATP afin de relier des points essentiels de l'arrondissement : Mairie, gares, hôpitaux, bureaux de poste, Centres d'animation, maison des Associations... Le Conseil de quartier « Château d'eau – Lancry » a suivi avec intérêt cette initiative et formulé un vœu soutenu lors de son assemblée plénière du 7 octobre ; par la suite, un vœu adressé au maire de Paris, présenté lors du conseil d'arrondissement du 13 novembre a été soutenu par l'unanimité des élus du 10e.
Depuis, deux autres Conseils de quartier « Saint-Louis - Faubourg du Temple » et « Saint-Vincent de Paul – Lariboisière » ont rejoint cette initiative. Ce type de projet était jusqu'à récemment examiné d'un point de vue technique par la RATP et surtout analysé sous l'angle de la pertinence budgétaire par le STIF (le syndicat des transports d'Ile de France) qui organise, coordonne et finance les transports publics de voyageurs en Île-de-France. Après que le Conseil de Paris en ait approuvé le principe en novembre 2008, le STIF a délégué sa compétence pour l'organisation et la gestion de ces dossiers à la Ville de Paris.
En étroite concertation avec l'ensemble des Conseils de quartier, une réunion inter quartiers sur le projet Décabus, devrait se tenir au cours du premier semestre 2009, dans un esprit comparable à la concertation publique initiée par la Mairie de Paris en décembre 2008 sur l'aménagement de la place de la République. A vos idées !

Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez contacter par email les équipes d'animation des Conseils de quartier sur www.conseilsdequartiersparis10.org

Gaël de Maisonneuve pour le Conseil de quartier « Château d'Eau – Lancry »

DES ARRONDISSEMENTS VOISINS DISPOSENT DE NAVETTES INTER-QUARTIERS :
Le lancement du célèbre Montmartrobus au début des années 2000 a donné l'exemple, suivi en 2005 par d'autres projets de liaisons inter-quartiers : Charonne dans le 20e, Bièvre-Montsouris dans le 14e, traverse Ney-Flandres dans le 19e en 2007...

LES ASSISES DE **LA DÉMOCRATIE LOCALE**

L'événement était attendu par les animateurs des Conseils de quartier et les responsables associatifs du 10e. Placées sous le signe de l'échange, ces assises se sont tenues dans la salle des fêtes de la Mairie le samedi 30 novembre.
Une centaine de participants ont fait le déplacement et ont travaillé tout au long de la journée sur trois thèmes : la transversalité entre les Conseils de quartier et les associations du et hors 10e, la gestion des budgets des Conseils de quartier, et le lancement de la consultation sur la charte parisienne de la participation.

De nombreux représentants des Conseils de quartier et élus des arrondissements limitrophes étaient présents, les élus du 10e se sont succédé tout au long de la journée présidée par le maire du 10e Rémi Féraud et son adjoint à la démocratie locale et la vie associative Eric Algrain.
Deux maires adjoints de Paris, Maïté Errecart et Hamou Bouakkaz, sont venus apporter leur contribution.

Cette journée a permis d'évaluer, de confirmer et selon certains participants d'amplifier la vitalité des instances de démocratie locale et de la vie associative de l'arrondissement.
Devant l'évident succès de ces assises et pour répondre à la demande de la grande majorité des présents, elles seront reconduites en novembre 2009.

La vie des associations du 10e

UNE ASSOCIATION
pour les associations

La Maison des associations du 10e (MdA 10) accueille à ce jour près de 200 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gracieusement à disposition par la Ville, comme l'accès à des postes informatiques, à Internet, mais aussi à des salles pour y tenir leurs réunions d'organisation. Elles peuvent se domicilier à la MdA 10 et y avoir une boîte à lettres permanente. Une d'entre elles, l'association France Bénévolat Paris, s'est inscrite en novembre 2006 et joue un rôle particulièrement moteur puisque transversal. Rencontre avec sa présidente, Anne Marie Thierry.

Anne-Marie Thierry, pouvez-vous nous présenter l'association France Bénévolat ?

France Bénévolat est une association qui met en relation des particuliers souhaitant faire du bénévolat et des associations qui sont à la recherche de bénévoles.

En effet, de part et d'autre les demandes sont nombreuses. Les associations ont besoin de s'enrichir des compétences et de la bonne volonté de tous. Parallèlement de nombreuses personnes - même si elles ne disposent que de quelques heures par semaine - souhaitent s'investir dans une association, mais ne savent pas comment s'y prendre.

Si je souhaite faire du bénévolat comment dois-je procéder ?

Vous pouvez visiter notre site Internet : www.francebenevolat.org et y consulter les annonces.

Nous recevons tous les mardis lors de notre permanence à la MDA 10 de 16h à 19h30. Vous pouvez également prendre rendez-vous par mail paris10@francebenevolat.org ou par téléphone au 06.84.98.27.62.

Nous vous recevrons et ensemble nous regarderons l'éventail des possibilités en matière de bénévolat en fonction bien sûr de vos souhaits, de vos compétences et du temps dont vous disposez.

Et si je suis une association ?

Les outils sont les mêmes. Vous pouvez vous rendre sur notre site Internet ou nous contacter afin que l'on se rencontre et que l'on puisse ensemble définir les profils de bénévoles dont vous avez besoin : un bénévole pour quelle mission ? Dans quel cadre ? Pour combien de temps ?

Je tiens par ailleurs à préciser qu'il y a sur le site Internet de France Bénévolat un fonds documentaire actualisé régulièrement qui concerne, à titre d'exemple, « Bénévolat et retour à l'emploi » ; « Jeunes et bénévolat » ou encore « Retraités et bénévolat ».

Avez-vous des partenariats ?

Oui, avec le monde universitaire : Sciences Po ; l'école des Mines ; les Arts et Métiers ; l'école Alsacienne. Pour le 10e arrondissement nous souhaiterions nous rapprocher des quatre Centres d'animation.

Pouvez-vous nous parler du passeport bénévole ?

On s'est aperçu que certaines personnes en recherche d'emploi souhaitaient faire du bénévolat. On s'est dit qu'il serait intéressant de créer un outil qui viserait à valoriser le bénévolat dans le cadre d'une recherche d'emploi d'où l'idée du passeport bénévole. Passeport qui permet la traçabilité des compétences acquises en tant que bénévole. C'est de plus, un outil qui facilite la gestion des bénévoles par les associations. Si vous souhaitez acquérir un passeport bénévole vous pouvez vous rendre à la Maison des Associations du 10e (aux horaires d'ouverture) ou encore vous rendre sur le site www.passeport-benevole.org.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'engagement bénévole dont vous êtes à l'origine?

Les associations à la recherche de bénévoles sont très diverses ; Centres sociaux, petites compagnies de théâtres, associations nationales réputées ou petites associations de quartiers...

Dernièrement, nous avons aiguillé une assistante maternelle pour du bénévolat dans un centre d'hébergement pour femmes du 10e. Elle veille et participe aux repas du soir avec les femmes du centre et les salariés de l'établissement. Au-delà de sa

simple présence, une véritable relation d'écoute et de partage semble s'être instaurée.
Les bénévoles nous expriment souvent tout le bien que leur procure cet engagement, c'est pourquoi nous souhaitons développer l'engagement bénévole notamment chez les jeunes, car c'est une expérience très valorisante et enrichissante.
Pour les gens qui ne disposent que de quelques heures par semaines, différents types de volontariat sont envisageables, la participation à des maraudes (visite auprès des SDF), des cours d'alphabétisation... Nos permanences et la promotion du bénévolat en général portent leurs fruits ; nous avons de plus en plus d'expériences réussies et surtout des retours très positifs tant des associations que des bénévoles.

Vous avez un peu, beaucoup de temps,

Vous souhaitez vous rendre utile en vous faisant plaisir ? Contactez-nous à :
> paris10@francebenevolat.org
> ou au 06.84.98.27.62
> ou encore sur www.francebenevolat.org

LES COMMERÇANTS **S'ASSOCIENT AUSSI**

L'association des commerçants du quartier du haut du Faubourg Saint-Martin prend un nouveau départ. Boucher, fleuriste, libraire, assureur, plombier, cafetier, poissonnier, fromager... Cette artère très commerçante du 10e compte près de 100 boutiques. La plupart d'entre elles ont répondu très positivement à l'initiative de se regrouper et de mutualiser les moyens pour organiser des animations qui profiteront à tous.

Leur première initiative, a été de décorer la rue aux couleurs de Noël : décorations des vitrines, sapins disposés le long de la chaussée, même la station Louis Blanc a été illuminée grâce au soutien de la Ville et à l'accord de la RATP.

Constituées et actives, les associations de commerçants sont une grande richesse pour les habitants d'un quartier. Interlocuteurs privilégiés de la municipalité, ils sont régulièrement soutenus dans leurs initiatives et consultés, en particulier pour les aménagements de voirie.

> Contact : faubourg-st-martin@orange.fr

LES NOUVEAUX **PARISIENS DU 10e**

Le 8 décembre dernier se tenait une première à la Mairie du 10e. L'équipe municipale recevait les nouveaux habitants de l'arrondissement. Le maire Rémi Féraud a évoqué les particularités et les atouts de l'arrondissement, et en présence de Tony Dreyfus le député de la circonscription, a pu présenter les délégations de chaque élu de l'équipe municipale. Les nouveaux arrivants ont ensuite pu déambuler parmi les stands d'associations, comme celui du CRL 10, gestionnaire des quatre Centres d'animation du10e, ou bien l'association Histoire et Vies du 10e. La Maison des associations et les Conseils de quartier avaient eux aussi fait le déplacement et ont pu présenter aux nouveaux habitants leur structure et les moyens mis à leur disposition en terme de participation à la vie locale.

Une nouveauté, le Guide-Passeport à l'attention des nouveaux arrivants qui recense l'essentiel des informations pratiques sur le 10e en matière administrative, culture, loisirs, équipements publics, ... a été présenté par Eric Algrain, maire adjoint en charge de la démocratie locale, de la vie associative et des personnes en situation de handicap. Cette soirée s'est finie autour d'un verre ou les échanges entre nouveaux habitants et élus se sont déroulés dans la simplicité et la convivialité.

Le dossier
RÉPUBLIQUE :
place à la concertation

Historiquement point de rencontre entre les boulevards animés -du Temple et Saint-Martin- et les faubourgs populaires de l'Est, la place de la République revêt encore aujourd'hui une dimension symbolique et architecturale particulière dans la capitale. Sa superficie -3,4 hectares- en fait d'ailleurs l'une des plus grandes places parisiennes. Située au carrefour de trois arrondissements, de sept voies de circulation importantes, de nombreuses lignes de transports en commun (bus et métro), elle accueille tous les jours un flux considérable de voyageurs.

Dangereuse et difficile d'accès

Omniprésence des voitures, trottoirs encombrés, passages piétons insuffisants, accès au métro peu lisibles, aménagements cyclables inexistants et accès à la station de taxis difficile : la place de la République, bruyante et polluée, n'a plus l'attrait d'une place urbaine conviviale. Le mobilier urbain est plutôt obsolète, tandis que les squares, dégradés, ne correspondent plus aux attentes d'aujourd'hui...

Le potentiel de la place mérite d'être mieux exploité. Ses dimensions exceptionnelles permettent un meilleur partage de l'espace entre ses différents utilisateurs : piétons, cyclistes, automobilistes. La place de la République peut devenir un vrai espace de vie pour tous les Parisiens, un lieu de promenade agréable et vivant. Elle peut accueillir de nouveaux équipements à l'usage du plus grand nombre. Les circulations piétonnes et cyclistes doivent être facilitées et sécurisées. L'ensemble contribuera à mette en valeur son patrimoine historique, architectural et urbain.

Un enjeu majeur pour le 10e

Pour le 10e, le réaménagement de la place est un enjeu essentiel, parce que des axes importants y débutent ou y débouchent : le boulevard Saint-Martin, le boulevard de Magenta, la rue du Faubourg du Temple. Mais aussi parce que le 10e est un arrondissement très dense, pauvre en espaces verts, il faut que la place de République puisse devenir, ou redevenir, un espace de respiration, fonctionnel et attrayant.

Cet aménagement devra être conçu de manière cohérente avec la perspective à plus ou moins court terme d'un réaménagement des grands boulevards (mise en double sens de la circulation) et de certaines rues mitoyennes (rue du Faubourg du Temple, rue Yves Toudic).

CALENDRIER :

• **Mars - septembre 2008 :** Diagnostic : analyse des atouts et dysfonctionnement de la place de la République et des contraintes d'aménagement.
• **15 décembre au 15 mars 2009 :** Concertation publique.
• **Fin mars 2009 :** Bilan de la concertation. Réunion publique.

• **Avril – décembre 2009 :** Organisation d'un concours d'architectes et de paysagistes.
• **Décembre 2009 :** Présentation des différentes esquisses et du projet retenu.
• **Janvier – juin 2010 :** Elaboration détaillée du projet.
• **Juin 2010 :** Réunion publique d'information. Ajustement du projet.

• **Juillet – décembre 2010 :** Etudes pour l'exécution du projet.
• **Janvier – juin 2011 :** Sélection des entreprises de travaux par appel d'offres.
• **Juillet - septembre 2011 :** Réunion publique d'information sur le déroulement des travaux.
• **Octobre 2011 – mars 2013 :** Travaux d'aménagement.

Une première réunion inter-quartiers s'est tenue le 12 janvier. Un groupe de travail s'est constitué pour poursuivre la concertation avec les élus et les services de la Ville. Il est toujours possible de rejoindre ce groupe. Plus de renseignements : **demolocale10@paris.fr**

PISTES DE **RÉFLEXION :**

Comment recomposer la place de la République...

• Réunir les deux terre-pleins pour dégager une vaste esplanade piétonne au centre ?
• Où déplacer la station de taxis pour la rendre plus accessible ?
• Comment améliorer la circulation des piétons et des cyclistes ?
- Elargir les trottoirs pour le confort des piétons, installer une piste cyclable ?
- Créer des passages piétons pour accéder aux terre-pleins?
- Créer une piste cyclable sur le pourtour de la place ?

POUR **PARTICIPER :**

• Contribuez en ligne grâce à un formulaire : www.déplacements.paris.fr
• Retrouvez également sur le site de la Mairie du 10e le dossier complet du diagnostic et des pistes de réflexion : www.mairie10.paris.fr
• Les Conseils de quartier peuvent être des relais entre vous et l'équipe municipale. N'hésitez pas à contacter : demolocale10@paris.fr
• Les associations d'usagers (cyclistes, commerçants, parents d'élèves...) peuvent aussi nous transmettre des suggestions.
• **Des registres sont ouverts** du 15 décembre au 15 mars 2009 dans les Mairies des 3e, 10e et 11e arrondissements pour recenser vos avis et propositions.

Depuis le 15 décembre, une exposition est organisée pour nourrir votre réflexion dans les Mairies du 3e, 10e et 11e arrondissement, ainsi que sur la place de la République.

Comment développer la convivialité sur la place ?

• Quels usages pour développer à la fois à l'échelle des quartiers et à l'échelle d'une grande place ?
• Installer de nouvelles activités : marché, kiosques, terrasses de cafés, jeux pour enfants... ?
• Créer des espaces verts attractifs ?
• Aménager des espaces de promenade ?
• Prévoir l'occupation occasionnelle de la place pour des évènements culturels d'ampleur ?

DES CONTRAINTES D'AMÉNAGEMENT :

Le projet devra respecter le calendrier de réalisation et quelques contraintes d'aménagement.
Parmi celles-ci, figurent pour l'essentiel :
- Le maintien de la statue de la République,
- L'accueil des grands rassemblements,
- La prise en compte des réseaux souterrains (métro, canalisations, câbles), notamment pour la création d'espaces verts,
- La réglementation sur la circulation et la sécurité,
- Le respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le 10e en mouvement

STÈLE EN L'HONNEUR **DES ENFANTS JUIFS MORTS EN DÉPORTATION**

Dans les écoles parisiennes sont apposées des plaques honorant la mémoire des enfants juifs arrachés à leurs camarades et assassinés dans les camps nazis, durant la seconde guerre mondiale.

Depuis quelques années, l'association pour la mémoire des enfants juifs déportés (AMEJD du 10e) œuvre pour que ne soient pas oubliés ceux qui étaient trop jeunes pour être scolarisés : une stèle en l'honneur des très jeunes enfants du 10e morts en déportation (la plus jeune avait 28 jours), dévoilée le 14 juin dernier, avait été retrouvée brisée 10 jours plus tard.
Une nouvelle stèle, plus solide, a été installée le 5 décembre lors d'une émouvante cérémonie présidée par Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris, et Rémi Féraud.
Elle se trouve dans le jardin Villemin, près de l'entrée principale située 8, rue des Récollets.

DIVERSITÉ **COMMERCIALE**

En 2004, la Ville de Paris a confié à la SEMAEST (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est Parisien) une mission de maintien de la diversité commerciale et de lutte contre la monoactivité dans 6 secteurs jugés fragiles.
Deux quartiers du 10e ont récemment été ajoutés au périmètre d'intervention de la SEMAEST : Entre-deux-gares et Château d'Eau – Lancry (plan ci-dessus).

Fonctionnement

La SEMAEST a été dotée par la Ville de Paris de moyens financiers (sous la forme d'une avance remboursable) et d'une délégation de son droit de préemption, lui permettant d'acheter des locaux commerciaux lorsque ceux-ci sont en vente.
Une fois le local acheté, la SEMAEST se charge de le rénover puis d'y installer un commerce de proximité. Deux locaux ont déjà été préemptés dans le 10e.

Vital Quartier

Le Club Vital Quartier, lancé le 15 septembre dans les arrondissements où la SEMAEST intervient, vise à créer un réseau de professionnels. Son rôle ? Favoriser les échanges d'expériences et mettre en place des actions d'animation commerciale.

OUVERTURE DU KIOSQUE, **centre d'information et d'orientation pour les migrants en transit**

Depuis la fermeture du centre de Sangatte en 2002, sans mesure alternative, de nombreux exilés se sont installés dans le 10e aux abords de la gare de l'est.
Cette situation perdure et s'aggrave depuis trop longtemps - à la fois pour les riverains et surtout pour les exilés qui vivent dans des conditions déplorables.

La municipalité n'a eu de cesse de dénoncer l'urgence humanitaire, et face à l'inaction de l'Etat, des dispositifs municipaux et associatifs se sont coordonnés. Ils portent principalement sur la disponibilité de davantage de places d'hébergement et sur des distributions alimentaires matin et soir.
Enfin, depuis cet automne, un centre entièrement financé par la Ville a ouvert ses portes : Le Kiosque.
Situé au 218 de la rue du Faubourg Saint-Martin, ce lieu a pour vocation de renseigner les migrants tant sur leurs droits et devoirs (demande d'asile) que sur le plan sanitaire et social.
L'objectif est d'instaurer une relation d'aide avec les personnes exilées, grâce à des traducteurs et à deux associations qui gèrent le lieu : Emmaüs et France Terre d'Asile.
Le Kiosque - 218 rue du Faubourg Saint-Denis
01 76 62 12 44.
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30. Fermé le mardi après midi.

Elections des Conseils d'enfants du 10e

MERCREDI 10 DÉCEMBRE **les enfants des centres de loisirs du 10e élisaient leurs représentants**

Les candidats, trois ou quatre par centre, ont fait campagne au préalable auprès de leurs camarades. Le jour J, les groupes d'enfants accompagnés de leurs animateurs se sont déplacés pour voter dans leur Mairie d'arrondissement où la salle des mariages transformée pour l'occasion en véritable bureau de vote leur avait été réservée.

Munis d'une carte d'électeur, les enfants sont tous passés par les isoloirs avant de déposer leur bulletin dans une urne identique à celle utilisée par leurs parents lors des élections locales, nationales ou professionnelles.
Au total 489 jeunes électeurs se sont présentés dans les deux bureaux de vote et ont départagés 85 candidats.

Interrogés sur cette expérience, les enfants expliquent très franchement ce qui les motive.
• Hadja a sept ans, elle est candidate dans son centre de loisirs et espère être élue pour participer à l'organisation des activités, avoir l'occasion d'aller à des réunions en Mairie avec les animateurs.
• Youssef qui trouve que le hall de la Mairie du 10e ressemble à un château, a voté pour la candidate qui proposait de faire davantage de foot au centre de loisirs.
• Lola a voté pour sa copine parce qu'elle a confiance en elle.
• Aminata a déjà eu l'occasion de voter plusieurs fois, à tel point, qu'elle a besoin d'une nouvelle carte d'électeur : *« c'est intéressant, dit-elle, parce qu'on peut proposer des activités avec les candidats. Quand ils sont sympas, ils discutent bien avec nous, c'est comme les animateurs ».*

La journée était organisée par les personnels d'animation de la circonscription des affaires scolaires qui habituellement proposent aux centres des activités en relation avec la discipline dont ils sont spécialistes : danse, clownerie, musique...

D'ailleurs, en sortant du bureau de vote, le clown Cacahuète, célébrité locale présente pour l'occasion, proposait tours de magie et pitreries aux enfants ravis.

AMÉNAGEMENT DE **LA RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS**

A l'angle de la rue du Faubourg Saint-Denis et du boulevard de Magenta s'étend un vaste espace, site de l'ancien hôpital Saint-Lazare. Le réaménagement de l'ensemble de la parcelle, 1.6 hectares, permettra d'importantes créations d'équipements publics.

L'école maternelle Léon Schwartzenberg est d'ores et déjà ouverte et accueille 8 classes. Cette année c'est une halte-crèche et un centre social qui seront construits. A terme, le jardin Alban Satragne ainsi qu'un nouvel espace culturel, une médiathèque jeunesse mais également un gymnase sortiront de terre et permettront à cet espace au cœur du 10e de retrouver l'attrait qu'il mérite.

C'est en vue de ce vaste projet que des travaux de voirie ont débuté rue du Faubourg Saint-Denis. Trois îlots remplacent les jardinières qui se trouvaient sur le terre-plein devant le square, ils seront végétalisés dès le printemps. Le long de la chaussée un nouveau parc de stationnement motos a également été créé. Cet aménagement permet ainsi de requalifier un espace public qui était devenu particulièrement dégradé.

Les tribunes politiques

Groupe Socialiste et Radical de Gauche

« Le budget 2009 : premier budget d'une nouvelle étape »

Première déclinaison du programme municipal choisi par les Parisiens en mars 2008, le budget 2009 concilie l'impératif de solidarité et un investissement soutenu, encore plus nécessaires dans le contexte économique et social actuel.

La solidarité envers les Parisiens les plus fragiles se traduira concrètement par un quart des dépenses de la collectivité consacré à l'effort social, mais aussi, pour répondre à la crise du logement, par le financement de 6 600 logements sociaux supplémentaires et 400 millions d'euros de crédits inscrits en 2009.

Dans la continuité de la mandature précédente, la municipalité prévoit de consacrer 8,3 milliards d'euros aux investissements d'ici 2014, ce qui se traduit dès 2009 par 1,4 milliard d'euros de dépenses programmées. Le développement des transports, notamment avec 190 millions d'euros pour la prolongation du tramway jusqu'à la Porte de la Chapelle, le soutien à la recherche et à l'innovation, et la poursuite des transformations urbaines de Paris sont les axes forts de cette programmation.

Le Budget 2009 prévoit une hausse modérée de la fiscalité locale. Cette augmentation de 9 % intervient après sept années de maintien des taux aux niveaux qu'ils avaient atteints en 2000, sachant qu'ils avaient progressé de 7,2 % entre 1995 et 2000. Tout en laissant, et de très loin, les taux parisiens très inférieurs à ceux de toutes les autres grandes villes françaises, elle permettra de développer les politiques de redistribution qui sont indispensables pour les moins favorisés des Parisiens.

Cette intensification des actions de la municipalité au service des Parisiens, malgré le contexte de crise et le désengagement de l'Etat qui pèsent sur les recettes de la collectivité, est rendu possible par la situation particulièrement saine des finances de la collectivité et une gestion financière performante. L'endettement de Paris reste ainsi maîtrisé et la dette au 1er janvier 2009 reste à un niveau équivalent à ce qu'elle était en 1997.

Bernard Gaudillère, Adjoint au Maire de Paris
chargé du Budget, des Finances et du suivi des Sociétés d'économie mixte. Adjoint au Maire du 10e chargé du Patrimoine.

Groupe Communiste

« Ils vivent ici »

Le 10e arrondissement a toujours été une terre de rencontres, de brassage social et culturel. L'implantation des gares du Nord et de l'Est symbolise au 19e siècle cette ouverture vers l'étranger, vers l'Europe.

Dans le siècle écoulé, ce sont les populations juives de l'Europe de l'Est, fuyant la misère et l'antisémitisme qui se sont naturellement retrouvées dans nos quartiers. Après guerre, sont arrivés successivement des migrants de l'Afrique du Nord, puis, plus récemment, des populations kurdes, turques, du sud-est asiatique, et aussi de l'Inde, du Pakistan, du Sri lanka, d'Afrique subsaharienne...

Nous l'affirmons : si dans cet arrondissement sont préservés une certaine diversité sociale, un renouvellement générationnel et que règne une certaine atmosphère recherchée par des nouveaux venus, jeunes issus des couches moyennes, nous le devons au fait que nous avons su préserver entre nous la qualité de l'altérité.

Les élus communistes se sentent donc parfaitement en phase avec toutes les mobilisations engagées pour préserver et conforter ce bien vivre ensemble. Ils sont avec les parents d'élèves et Réseau d'éducation sans frontières (RESF) pour que les parents d'enfants scolarisés ne soient pas expulsés. Ils sont avec les salariés des « boîtes » d'intérim qui vivent ici, qui travaillent ici et qui demandent à rester ici. Ils sont avec les jeunes exilés afghans ou kurdes qui sont contraints de dormir dans nos jardins publics et ils exigent en particulier que leur soient offerts un logement et une réelle prise en charge.

La Mairie de Paris et la municipalité du 10e s'impliquent largement et la création du kiosque d'accueil et d'orientation, pour laquelle les élus communistes se sont engagés depuis 4 ans est un signal fort de solidarité.

Aujourd'hui, ils continuent d'exiger de l'Etat la mise à disposition de places d'hébergement en nombre suffisant pour que personne ne couche dehors, comme le réclame la pétition, signée par plus de 1 000 personnes du 10e et qu'ils ont remise

à Christine Boutin, ministre du logement.

Les élus communistes ont voulu commencer cette année 2009 par ce qui est pour eux, citoyens du monde, une de leurs raisons d'être : la solidarité, la défense des droits humains.

Marie Thérèse EYCHART, Adjointe au Maire du 10e
Alain LHOSTIS, Conseiller de Paris

Groupedes Verts

« Bonne année malgré la crise ! »

La crise est là et elle secoue le monde. C'est le symptôme convulsif d'un système qui, en détruisant les ressources naturelles et en reniant les compromis sociaux hérités des luttes du mouvement ouvrier, a sapé jusqu'aux bases de sa propre existence. Déjà des milliers d'emplois disparaissent, sous couvert du ralentissement de la demande mondiale, et plongent nos concitoyens dans une précarité inadmissible quand des milliards sont promis, sans contrepartie, au système financier.
Les politiques libérales menées en France et en Europe depuis trente ans, sont les carburants de la crise. Le libéralisme à tout crin est désormais mâtiné d'interventionnisme désespérant. La « refondation » ou la « moralisation » du capitalisme prônées par l'UMP ne sauveront pas le monde.

Les plans de relance français et européens - limitant leurs ambitions au sauvetage des établissements bancaires - entretiennent l'illusion. Les menaces du moment sont ailleurs : ce sont la transformation de l'économie planétaire en économie casino, la relégation des pays du Sud au rôle d'atelier manufacturier du Nord, la ruine des agricultures paysannes et la programmation des conflits pour les ressources qui devraient mobiliser tous les efforts de la communauté internationale.
En 2009, on va bien sûr beaucoup parler des crises et du chemin pour en sortir. On va aussi beaucoup parler d'Europe. Ça tombe bien : l'Europe est un beau chemin, soixante ans de paix derrière nous et tous les espoirs devant. A condition de changer la donne, de passer de la concurrence à la coopération, des parts de marchés aux biens communs et aux services publics, d'aligner les droits vers le haut et non plus vers le bas, de refuser de nouvelles frontières, de nouveaux murs. Tout cela nous permettra également de préserver la Terre que nous laisserons aux générations suivantes.

Pour 2009, nous souhaitons que chacun d'entre nous est à l'esprit ce beau vers de Mahmoud Darwish (poète palestinien mort en 2008) : « J'élève l'espoir comme on élève un enfant ». Et que, malgré la morosité ambiante, nous participions tous et toutes à élever des espoirs de paix, de solidarité et de bonheur pour tous. Bonne année !

Véronique DUBARRY, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap, Déléguée au Maire du 10e à la prévention, la sécurité et aux sports
Mehdi GUADI, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable et de l'Economie sociale et solidaire

Groupe UMP et Gauche Moderne

« 2009 : bons vœux et bonnes résolutions »

D'abord, cher(e)s habitant(e)s du 10e arrondissement, recevez nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2009.

La nouvelle année est le moment des bonnes résolutions. Souhaitons que Paris en prenne de vigoureuses dans les mois qui viennent. Car la situation de notre ville est fragile et ses finances sont affaiblies par une politique municipale de hausse des impôts et de la dette.
Prenons un exemple : celui du logement. Lors du dernier conseil d'arrondissement, le 6 décembre 2008, la majorité municipale a voté pour près de 50 millions d'euros d'achats d'immeubles et de travaux en une seule séance ! Face à une telle dépense, on peut rester à la surface des choses et se féliciter de la création de logements sociaux. Mais on peut également regarder plus en détail.
On s'aperçoit alors que, pour l'essentiel, ces crédits ne permettront pas de créer des surfaces supplémentaires mais serviront à convertir des immeubles existants en logements conventionnés. Cette technique de rachat ralentit l'ajustement des prix et offre aux professionnels de l'immobilier un filet de sécurité, ces derniers sachant que la ville est prête à acquérir un nombre important d'immeubles. Le serpent se mord la queue : la Mairie dépense des sommes énormes pour offrir des appartements à des loyers qui seraient spontanément atteints si elle n'intervenait pas. Le tout en endettant la ville pour des générations.

L'exercice devient plus que contestable lorsqu'elle force une de ses sociétés d'économie mixte : la SemPariSeine, à céder son patrimoine à une autre : la SGIM, en conventionnant au passage des appartements où les loyers étaient déjà inférieurs à ceux du secteur privé. Cet exercice de vases communicants coûte plus de 30 millions d'euros à la SGIM et prive ses locataires de l'interlocuteur compétent auquel ils étaient habitués.

Ce que nous souhaitons, c’est que chaque Parisien puisse devenir un jour propriétaire de son logement, y compris les locataires du parc social, à un prix qui n’excèdera pas un loyer. Ainsi, notre ville ne sera pas celle des plus aisés et des plus aidés.

Lynda ASMANI, Conseillère de Paris
Serge FEDERBUSCH, Conseiller d’arrondissement

La culture

LIRE **DANS LE 10e**

La promotion de la lecture publique est une des priorités de cette mandature. Il est primordial de favoriser la fréquentation des bibliothèques municipales, acteurs essentiels pour un accès libre et exigeant à la culture et espaces de convivialité. Fin janvier, les bibliothèques offriront de nouveaux services via l'Internet. Il y a trois bibliothèques municipales dans le 10e arrondissement qui, en plus de leur rôle principal de prêt, accueillent régulièrement des animations. Mais l'offre reste insuffisante, c'est pourquoi l'équipe municipale s'est engagée à réaliser une médiathèque de 2.000 m² dans le « clos Saint-Lazare », actuellement en complète réhabilitation.
Rappelons qu'il est très simple de s'inscrire puisqu'une simple pièce d'identité est demandée. Cette inscription est gratuite pour les livres, l'emprunt de CD ou de DVD se fait sur abonnement. Il suffit de pousser la porte.

BIBLIOTHÈQUE **CHÂTEAU D'EAU**

(adultes)
Mairie du 10e (4e étage)
72, rue du Faubourg Saint-Martin – M° Château d'Eau
«Venez découvrir la bibliothèque Château d'Eau pleine de livres choisis avec soin par les bibliothécaires, nichée sous les toits de la Mairie du 10e, dans un lieu spacieux et lumineux, nous vous invitons à vous installer pour lire, consulter des sites Internet, passer un moment de détente ou vous plonger dans l'étude au coeur de la grande salle de lecture. Si vous aimez la photographie vous aurez le plaisir de consulter une très riche collection de livres de photos, d'assister au vernissage d'une exposition, ou à un débat autour de la photographie. A bientôt ! »
Florence Monod, conservatrice

BIBLIOTHÈQUE **FRANÇOIS VILLON**

(adultes, discothèque et vidéo / jeunesse)
81, boulevard de la villette – M° Colonel Fabien
« Sur place, venez découvrir un espace agréable et lumineux, Wi-Fi, avec en libre accès Internet, le catalogue, des ressources numériques (presse en ligne, bases de données, dictionnaires, encyclopédies).Au sous-sol, un espace est dédié à l'informatique avec livres de référence actualisés, revues, CD empruntables ; un espace de documentation « Infodoc » regroupe les dernières éditions de livres, revues, ressources numériques facilitant vos démarches quotidiennes (droit pratique, informations juridiques et sociales, recherche d'emploi, vie locale).»
Isabelle Junod, conservatrice

BIBLIOTHÈQUE **LANCRY**

(discothèque / jeunesse)
11, rue de Lancry – M° République
«Nous vous donnons rendez-vous pour l'heure du conte tous les mercredis à 11 heures (3-6 ans), et vous invitons à faire partie du jury des Mordus du polar (le prix du roman policier jeunesse 11-14 ans). Prochainement les jeunes de 10 ans et plus pourront participer aux séances de Ciné Club. De nombreuses autres animations vous sont proposées toute l'année, toujours en entrée libre.»
Sylvie Aubard-Majoros, conservatrice

CIRCUL'LIVRE

Une initiative du Conseil de quartier Saint-Vincent-de-Paul / Lariboisière
Depuis 2007, l'opération Circul'livre est présente au marché Saint-Quentin le premier dimanche du mois. Le principe est simple : un stand libre, des bénévoles et des dizaines de livres identifiés par un autocollant que les passants peuvent emprunter librement ; sans délai ni inscription. Chacun y trouve son bonheur : livres pour enfants, BD, essais, romans récents et anciens sont échangés chaque mois. Ce rendez-vous est aussi l'occasion de discuter de l'actualité, celle du quartier en particulier. Pour que ce rendez-vous se poursuive, de nouveaux bénévoles sont indispensables. Que vous aimiez les livres ou l'échange tout simplement, venez aider à tenir le stand, prenez contact avec Anna E-Silva à la Mairie.

Portrait

ANNE HOGUET, **UNE PASSION À L'ŒUVRE**

Anne Hoguet est originaire de Sainte Geneviève, dans l'Oise, où son arrière-grand-père avait créé en 1872 un atelier de fabrication d'éventails. Cette localité était idéale pour sa proximité avec les villes du Havre, de Rouen ou Beauvais, par lesquelles arrivaient les matières premières nécessaires aux éventails (écailles, ivoire, nacre, plumes, etc.).

C'est en 1960 qu'elle s'installe dans le 10e arrondissement au moment où son père, Hervé Hoguet, rachète l'un des derniers ateliers de fabrication d'éventails de France, à l'adresse actuelle du Musée de l'éventail, 2 boulevard de Strasbourg. Ce quartier regroupait encore au début du siècle la plupart des ateliers d'art. 1 200 personnes y travaillaient pour 68 éventaillistes, à proximité des théâtres et music halls qu'ils fournissaient. Ils ont aujourd'hui tous disparu.

Depuis cette date, elle n'a pas quitté le 10e arrondissement où elle habite, travaille et où elle a ses habitudes. Elle fréquente ainsi beaucoup le théâtre Antoine, les Bouffes du Nord ou le cinéma l'Archipel. Curieuse des autres cultures, elle a aussi beaucoup voyagé.

Elle mène aujourd'hui de front la direction du musée et son atelier de création et de restauration d'éventails.

LE MUSÉE

Créé en 1993, le Musée de l'Éventail est unique en France, il est soutenu par la Ville de Paris. Riche de 1 300 pièces, sa collection attire bien sûr des touristes mais aussi des classes d'élèves de l'arrondissement ou des étudiants en art. Anne Hoguet y accueille quatre stagiaires par an.

L'ATELIER

Chaque année, Anne Hoguet transmet son savoir-faire à des jeunes qui pourront peut être un jour lui succéder. Elle-même avait commencé son apprentissage à l'âge de 14 ans, avec sa sœur et les ouvrières qui travaillaient dans l'atelier familial de Sainte Geneviève.
Les commandes de créations sont nombreuses et variées et proviennent essentiellement du milieu du théâtre, de l'opéra, du cinéma ou de la Haute Couture. Des personnes privées font également appel au savoir-faire d'Anne Hoguet pour des créations ou des restaurations.

C'est en 1994, que le Ministère de la Culture lui décerne le titre de Maître d'Art (première promotion). Cette distinction a favorisé sa nomination de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 21 novembre 2008.

Exposition « Coup de vent sur la Laque »,
du 1er avril au 29 juillet 2009, par Isabelle Emmerique, peintre - laqueur, et ses élèves de l'Ecole d'Arts Appliqués Olivier de Serres.
> L'atelier est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
> Le musée est ouvert au public du lundi au mercredi, de 14h à 18h.

Musée de l'Éventail
2, boulevard de Strasbourg - 75010 Paris
Tél. : 01 42 08 19 89
www.annehoguet.fr
contact@annehoguet.fr

Histoire et Vies du 10e

AIMÉ-JULES DALOU

à la Mairie du 10e

On sait que notre Mairie fut inaugurée le 28 février 1896 - l'année de la pose de la première pierre du pont Alexandre III, symbole de l'alliance franco russe. Le président de la République, Félix Faure, est présent à cette inauguration en tant que président mais aussi parce que natif du quartier.

Les sculptures de la façade, allégories des métiers représentés dans l'arrondissement, seront posées dix ans plus tard. Leurs auteurs n'ont pas la renommée de l'artiste qui nous intéresse : Aimé-Jules Dalou.

Fils d'ouvrier, de confession protestante et d'opinion républicaine, ce militant engagé dans l'aventure de la Commune de Paris qui le nomme administrateur provisoire du Louvre, responsable de la protection des œuvres menacées par le vandalisme ambiant, échappe à la répression en s'installant en Angleterre.

Son amitié avec Jules Grévy, premier président de la Troisième République à être un vrai défenseur de la constitution de 1875, lui permet de rentrer en France alors qu'il a été condamné à mort par contumace en 1874.

Il devient le sculpteur d'une France qui lui commande des monuments, dont le plus célèbre est peut-être le Triomphe de la République, au milieu de la place de la Nation, ce monument, primitivement conçu pour la place de la République, continue d'apporter son énergie aux manifestations qui l'entourent en la respectant.

LA FRATERNITÉ DES PEUPLES OU LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE

Le haut-relief ainsi doublement dénommé, trône aujourd'hui dans la salle des mariages de la Mairie du 10e. Lors des cérémonies, tous les regards convergent vers cette composition si riche en signification et tout entière dédiée à l'Humanité.

Au salon de 1884, Dalou reçoit la grande médaille d'honneur pour cette réalisation dont la forme reste unique dans son œuvre. La Ville de Paris l'acquiert et la destine au nouvel Hôtel de Ville en cours de reconstruction après sa destruction sous la Commune.
En fait l'achat a été fait très en amont de l'inauguration de l'Hôtel de Ville et le haut-relief n'y trouvant pas sa place s'en va dormir dans les dépôts, jusqu'au projet grandiose d'édification de la Mairie du 10e. Le dispositif décoratif de la salle des mariages l'intégrant parfaitement, il est en effet décidé que l'hommage aux nations et à la paternité proposé par le sculpteur, y soit installé.

A. J. Dalou a entre temps conçu son chef d'œuvre, « le gisant commémoratif de la mort tragique du journaliste Victor Noir » inauguré en 1890 au Père-Lachaise pour le vingtième anniversaire de son assassinat.

REGARDS SUR L'ŒUVRE

Dans le haut de la composition, descendant de l'arcade, trois allégories féminines sont comme soutenues par deux enfants leur portant les fleurs d'une nature réjouie par l'évènement.
Tout en haut, la Justice domine la Patrie et pose la main sur l'épaule de la République. Les têtes des deux premières sont alignées sur la tête du père recevant en l'embrassant le fils de retour de la guerre. Avec la République elles forment un triangle qui érige en trinité les trois allégories indissociables.

A noter que les hampes des drapeaux suivent une sorte de parallèle à la ligne virtuelle qui relie la vie au symbole. De ces sept hampes, celle qui est en haut relief montre une courbe indiquant la tension qui relie le travailleur (qui la tient du bras gauche en levant la main droite dans un geste presque extatique) à la figure de la patrie se saisissant du drapeau en même temps que la République.
La nature morte aux armes sur laquelle est assis le groupe du père et du fils (voir à gauche l'épée prêt d'être brisée par l'athlète arc-bouté sur les genoux) témoigne de l'espérance de la République universelle, source de paix. On est bien là dans une sorte de réplique à la Marseillaise de l'Arc de Triomphe.

Le fils revient donc du voyage aux frontières et s'appuie à la fois sur deux mains enchâssées et sur cet embrassement qui suspend le mouvement entre l'instant et l'alliance perpétuelle.

De gauche à droite l'enfance accompagne les mères et les pères, pendant qu'à l'arrière plan, on aperçoit entre autre, l'homme oriental et l'homme noir.

Le mouvement exalté et tendre qui marque la composition donne vie à un ensemble qui joue sur la pyramide et l'arc de la

courbe qui part de la tête de l'homme de gauche vers la République tutélaire via les drapeaux. Cette courbe générale habille la courbe particulière de la hampe.

Toute la scène glisse sur une base pentue fondée sur le fusil couché. Si vous prolongez par une droite les deux têtes du père et du fils, vous constaterez qu'elle forme la croix de Saint-André faite des deux triangles tête-bêche. Le sein de la Justice devient alors le trésor du triangle ouvert vers le haut. Recevons son lait comme le fit le président Félix Faure en remettant Légions d'Honneur et Palmes Académiques lors de l'inauguration...

Pascal Payen-Appenzeller